



ADMINISTRATION COMMUNALE – HEURES D'OUVERTURE

Lundi et jeudi

15 h 00 à 18 h 00

Mardi, mercredi

09 h 00 à 11 h 00

POSTE VACANT A REPOURVOIR

Suite au prochain départ en retraite de la titulaire, la commune de Basse-Allaine et la Crèche Aux Mil'Pattes à Courtemâche mettent au concours un poste à 60 % réparti comme suit :

Administrateur des finances (H/F)
(taux d'activité : 50 % pour la commune)

Secrétaire comptable (H/F)
(taux d'activité : 10 % pour la crèche)

Missions :

- Tenue et bouclage de la comptabilité et établissement des états financiers
- Préparation du budget et de la planification financière, suivi et contrôle du budget
- Gestion des liquidités et des financements
- Facturation, gestion des débiteurs
- Gestion des salaires, horaires et assurances
- Conduite de personnel (assistante)
- Crèche : tenue du procès-verbal des séances du comité et de l'assemblée annuelle

L'ensemble des tâches qui sont décrites dans le cahier des charges, est à disposition sur demande auprès du maire, M. Thierry Crétin à l'adresse mail ci-dessous.

Exigences :

- Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité (pourrait être effectué en cours d'emploi) ou bachelier HES en économie ou titre jugé équivalent
- Expérience confirmée dans la gestion financière publique
- Bonnes connaissances de MCH2
- Idéalement maîtrise du logiciel WinGest et des logiciels bureautiques (connaissance approfondie d'Excel)
- Aisance rédactionnelle
- Solides aptitudes d'analyse, de planification et d'organisation
- Aptitudes au travail en équipe et capacités de communication
- Connaissances en RH serait un avantage.

Traitement : échelle salariale du Canton du Jura en fonction du profil du candidat retenu

Entrée en fonction : 1^{er} mars 2024 ou à convenir

Renseignements : peuvent être obtenus auprès de M. Thierry Crétin, maire

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées à la commune de Basse-Allaine, Rue de l'École 3, Case postale 1, 2923 Courtemâche avec la mention « postulation » ou par mail à thierry.cretin@basse-allaine.ch jusqu'au **6 octobre 2023**.

Cette annonce paraîtra également dans l'édition du Quotidien jurassien du samedi 16 septembre 2023 et dans le Journal Officiel de la RCJU du jeudi 14 septembre 2023

Au nom du Conseil communal

Courtemâche, le 11 septembre 2023